



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

Texte sur les retombées de la recherche

Allophones au collégial : une pluralité d'obstacles dans un système normatif

Auteurs

Emilie Doutreloux, professeure adjointe, Université Laval, Canada,
emilie.doutreloux@fse.ulaval.ca

Aristide Sorelle Tsayem Tchoupou, étudiante au doctorat en mesure et évaluation, Université Laval, Canada,
aristide.tsayem-tchoupou.1@ulaval.ca

Éditeur

Département des sciences de l'éducation
© Personnes autrices et Université du Québec à Chicoutimi

ISSN

2371-5669 (numérique)



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

Déclaration de l'usage de l'IA dans l'élaboration de cet article

- Aucun usage de l'IA dans l'élaboration de l'article
- Recension des écrits utilisés dans l'article
- Idéation, élaboration du plan de l'article
- Rédaction de passages de l'article (utilisés tels quels ou modifiés par l'auteur)
- Reformulation ou réécriture de passages formulés initialement par l'auteur
- Analyse de données présentées dans l'article
- Création d'images, de figures, etc. présentées dans l'article
- Correction linguistique de l'article
- Vérification des normes bibliographiques
- Autre (précisez) :



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

Orientations générales du projet

Le réseau collégial francophone québécois accueille depuis plusieurs années une population étudiante de plus en plus diversifiée. Au sein de celle-ci, les personnes allophones, dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, forment désormais une part significative de l'effectif étudiant, représentant environ 15 % du total des inscriptions. Cette réalité, bien que connue statistiquement, reste peu visible dans les pratiques institutionnelles et dans la compréhension que les établissements ont du parcours de ces personnes. C'est dans ce contexte qu'a été menée une recherche financée par le Fonds de recherche du Québec – Société et culture, visant à mieux cerner les défis rencontrés par les étudiantes et étudiants allophones, particulièrement en lien avec l'apprentissage de la langue d'enseignement.

Éléments conceptuels et méthodologiques

Cette recherche prend appui sur une typologie bonifiée des obstacles à la participation éducative. Inspiré des travaux de Cross (1981), ce cadre distingue les obstacles situationnels, dispositionnels et institutionnels, auxquels nous proposons d'ajouter deux nouvelles dimensions : les obstacles informationnels et les obstacles comportementaux. Cette nouvelle typologie permet de poser un regard sur les défis vécus par les populations en quête d'équité de manière globale, en reconnaissant leur complexité et leur interdépendance. La démarche méthodologique adoptée repose sur des entretiens semi-dirigés menés auprès de seize personnes allophones inscrites dans treize établissements collégiaux. Ces personnes, immigrantes ou de l'international, ont partagé leur expérience scolaire, linguistique et administrative. Leurs propos ont été analysés selon une double lecture : d'abord inductive, à partir de leurs témoignages, puis déductive, à la lumière du cadre mentionné.

Résultats et implications pratiques

Les résultats de l'étude révèlent des obstacles d'une grande diversité. Sur le plan *situationnel*, les participantes et participants évoquent une surcharge de travail importante. Le rythme du collégial, pensé pour des francophones natifs, suppose un niveau de maîtrise de la langue difficile à atteindre en contexte d'immersion. Traduire les contenus, relire les consignes ou chercher des références demande un temps considérable, qui s'ajoute aux obligations personnelles. Cette surcharge est aggravée par des méthodes pédagogiques peu contextualisées. Les supports d'apprentissage ou les évaluations font souvent appel à des références culturelles locales, difficilement accessibles aux personnes nouvellement arrivées. Ce décalage culturel engendre une forme d'exclusion silencieuse.

Les obstacles *dispositionnels*, eux, renvoient à l'expérience intime du doute et de l'insécurité. Plusieurs personnes participantes partagent un



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

sentiment d'infériorité, parfois intériorisé, en lien avec leur compétence linguistique perçue. Le fait de devoir redoubler d'efforts pour obtenir des résultats équivalents à ceux de leurs pairs francophones entraîne un épuisement psychologique. Ce sentiment est souvent renforcé par une méconnaissance du système éducatif québécois, par l'absence de repères clairs, et par un manque de reconnaissance des acquis antérieurs. Ce type de défi rejoint ce que certains auteurs qualifient d'obstacles affectifs : la crainte de l'échec, le doute de soi et une faible perception de légitimité.

Les défis *institutionnels* sont aussi bien présents. Ils se manifestent dans les démarches administratives complexes imposées à l'admission, comme la nécessité de fournir des documents anciens ou difficilement accessibles. Ces exigences, conçues pour des parcours scolaires continus, peinent à reconnaître la réalité migratoire discontinue ou informelle. Les règles d'évaluation, les horaires rigides ou les modalités de reconnaissance des acquis peuvent également désavantager les personnes issues de l'immigration. L'inadéquation entre les pratiques administratives et les réalités vécues conduit à une forme d'exclusion systémique.

Sur le plan *informationnel*, plusieurs personnes témoignent d'un accès limité à l'information concernant les services de soutien, en particulier le tutorat et les centres d'aide en français. Ces services, pourtant essentiels pour les apprenantes et apprenants en langue seconde, sont souvent méconnus. Leur diffusion repose trop souvent sur le bouche-à-oreille ou sur la chance d'avoir rencontré une personne enseignante bienveillante. Ce mode de communication informelle accentue les inégalités, notamment pour celles et ceux qui n'ont pas de réseau ou de familiarité avec les codes institutionnels.

Les obstacles *comportementaux*, enfin, apparaissent dans le sentiment d'invisibilité exprimé par les répondantes et répondants. Plusieurs indiquent qu'on ne reconnaît pas leur statut d'allophone, ni leurs besoins particuliers. Cette absence de reconnaissance peut se traduire par une indifférence de leur parcours, par des microagressions ou par une absence d'adaptation pédagogique. Certains témoignages évoquent le malaise de devoir expliquer ce que signifie être allophone à des membres du personnel ou à des collègues de classe. D'autres rapportent que leurs efforts accrus ne sont jamais soulignés, ce qui nourrit un sentiment d'injustice.



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

Tableau 1
Récapitulatif des résultats selon les obstacles rencontrés

RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS	
OBSTACLES	DÉFIS
<i>SITUATIONNELS</i>	<ul style="list-style-type: none">- Défis des environnements d'apprentissage- Défis linguistiques- Défis du temps caché- Défis de la culture pédagogique
<i>DISPOSITIONNELS</i>	<ul style="list-style-type: none">- Défis d'efforts de compensation- Défis affectifs- Défis d'auto-dévalorisation
<i>INSTITUTIONNELS</i>	<ul style="list-style-type: none">- Défis administratifs- Défis du parcours non-linéaire
<i>INFORMATIONNELS</i>	<ul style="list-style-type: none">- Défis d'accès aux informations- Défis des codes communicationnels
<i>COMPORTEMENTAUX</i>	<ul style="list-style-type: none">- Défis des attentes de performance- Défis de reconnaissance- Défis d'invisibilisation

Conclusion, limites et perspectives

Les résultats de cette étude ont des implications concrètes pour le réseau collégial. Ils mettent en lumière la nécessité de revoir certaines pratiques institutionnelles, afin de mieux répondre aux besoins d'une population étudiante invisibilisée. Il devient impératif de sensibiliser les équipes pédagogiques et administratives aux réalités linguistiques et culturelles des personnes allophones. La reconnaissance de leurs efforts, l'adaptation des méthodes pédagogiques et une meilleure accessibilité des services de soutien sont autant de leviers à activer pour réduire les inégalités.

Du point de vue de l'action, plusieurs pistes se dégagent. Il pourrait être intéressant d'intégrer une formation sur les obstacles comportementaux dans les plans de perfectionnement du personnel enseignant et professionnel. Par ailleurs, les établissements pourraient systématiser l'information sur les services d'aide et la rendre disponible dès l'admission. Sur le plan pédagogique, une plus grande contextualisation des évaluations et une diversification des supports, comme le suggère la conception universelle de l'apprentissage, pourraient favoriser une



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

meilleure inclusion. Enfin, il importe d'envisager des politiques institutionnelles qui tiennent compte des parcours migratoires hétérogènes, en assouplissant les attentes de performance et en valorisant les acquis informels.

Ce travail permet de mettre en évidence des enjeux peu visibles, mais structurants. Il confirme que les difficultés rencontrées par les personnes étudiantes allophones ne relèvent pas d'un manque d'effort, mais bien d'une accumulation de barrières souvent invisibles aux yeux des institutions. Ces défis sont systémiques, interreliés, et appellent à une réponse globale, fondée sur la justice éducative. En reconnaissant les parcours des personnes allophones, en adaptant les pratiques et en transformant les structures, les établissements d'enseignement collégial peuvent devenir des espaces plus inclusifs, plus justes et plus accueillants.

Cette recherche ouvre également la voie à d'autres questionnements. Elle n'aborde pas la mise en œuvre des politiques d'inclusion des cégeps. Elle ne traite pas non plus des besoins linguistiques spécifiques exprimés par les personnes allophones, ni de la manière dont les intervenantes et intervenants perçoivent ces besoins. Ces aspects feront l'objet de publications subséquentes.

Déjà, les résultats exposés ici permettent de mieux comprendre une réalité méconnue et d'esquisser des pistes concrètes de transformation. En ce sens, cette recherche constitue une contribution originale à l'amélioration des pratiques d'accès à l'enseignement supérieur, au service d'un idéal d'inclusion en construction.